

Quand on avance caché dans un dossier, ça marche à tous les échelons. Après être passé d'un projet de loi à une proposition de loi (PPL) afin d'éviter l'avis du Conseil d'Etat et l'étude d'impact, la PPL pour l'UEFA 2016 attendue par le Grand Nancy pour permettre d'investir de l'argent public sur un projet privé passe en commission mardi 8 mars. Toujours en cachette, le texte passera dans l'hémicycle entre les deux tours des cantonales.

On notera aussi qu'un seul député est signataire de cette proposition de loi, ce qui démontre qu'elle ne fait pas un tabac même au sein de l'UMP. Avant le passage en commission, le rapporteur, qui est en l'espèce Bernard Depierre, l'auteur même de la PPL et ami de Michel Duffrais, procède à des auditions qui sont ouvertes à tous les membres de la commission. Très rarement, le rapporteur peut faire le choix de les réaliser à huis clos.

Et bien le député Bernard Depierre, ami de Michel Duffrais, a préféré réaliser ces auditions sans inviter les autres membres de la commission, en catimini, technique décidément bien usitée dans ce dossier ! Alors qu'il s'agit toujours de permettre l'utilisation de l'argent public !

Et quand on regarde qui a été auditionné, on peut voir aisément la finalité : quelques membres d'instances nationales, et quelques locaux de ... Nancy ! A savoir l'ASNL et la CUGN. Aucune autre audition concernant d'autres projets de stade !

Au moins, on soulignera la constance de la méthode ... Hervé Féron qui reproche au Président de la CUGN de ne pas avoir donné d'informations sur ses intentions à l'ensemble des conseillers communautaires aura donc là encore été empêché de poser les vrais questions qui dérangent.